

**LA RECONNAISSANCE DES
ADJOINTS ADMINISTRATIFS
HOSPITALIERS !!!**

Un Personnel au bord du gouffre !



Vous êtes indispensables mais les Directeurs peuvent se passer de vous ? VRAI ! Pendant 5 minutes – Vous êtes des Assistants de Direction, Collaborateurs, Gestionnaires etc... Malheureusement, que de grands mots pour une reconnaissance professionnelle qui n'est pas au rendez-vous !

Rappel des fonctions : Les adjoints administratifs sont chargés de tâches administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

Bien évidemment, dans la réalité les objectifs demandés tirent plus de la gestion que de l'exécution !!

Concernant les conditions d'avancements de grades par les Commissions Administratives Paritaires, c'est du même tonneau :

- Des ratios promotionnels insuffisants qui ne permettent pas aux agents d'espérer clôturer un jour leur carrière à l'indice sommital de sa catégorie ;
- Concernant les Promotions au CHU de Bordeaux : absence de la mise en œuvre des possibilités d'avancements d'une catégorie vers une autre au moyen des listes d'admissibilités (postes pourvus en fonction des résultats des Concours - se mettent en œuvre sous la volonté de l'autorité investie du pouvoir de nomination).

Adjoint Administratif C ➡ B - Adjoint des Cadres

Force Ouvrière considère que c'est l'ensemble des Personnels Administratifs qui est en zone sinistrée :

Personnels Administratifs, la Direction vous considère comme des agneaux et n'hésite pas à vous rendre chèvre en vous imposant toujours plus de travail et en vous demandant toujours d'être plus compétents / performants, tout en vous imposant d'être moins nombreux pour réaliser vos missions. **REVEILLEZ-VOUS, ENSEMBLE !**

La Filière Ouvrière a obtenu des avancées significatives dès 2013 par la revendication et en allant jusqu'à la Grève, puisque de nombreux postes de Catégorie C ont été requalifiés sur des Grades de Techniciens Hospitaliers (Recrutements par concours).

**Pourquoi pas les
ADJOINTS
ADMINISTRATIFS !**

**PERSONNELS ADMINISTRATIFS VOUS
POUVEZ COMPTER SUR VOTRE
SYNDICAT FORCE OUVRIERE POUR
SOUTENIR VOTRE DOSSIER ICI COMME
AU MINISTÈRE !**

Aidez-nous à vous Aider, Adhérez à Force Ouvrière

FO PELLEGRIN: 95490 - FO SUD: 56830 - FO SAINT ANDRE: 95779 - FO Direction Générale: 95393
Didier Amiable: 0667448231 - Pascal Gaubert: 0659637070 - Fabrice Dumas: 0699381900